Fil d'Argent Accueillir et accompagner dans le respect et la confiance	Procédure	Réf. :
	PROTOCOLE **Atelier marche et prévention des chutes**	Version : 1 Date : 19/12/2025 Auteur : L. CABANEZ

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les troubles de la marche et de l'équilibre constituent un des principaux facteurs de risque de chute chez la personne âgée. Ils peuvent être liés à plusieurs éléments :

Le kinésitherapeute mandate l'ASG pour faire ce soin.

Origines neurologiques

- Ataxie
- Vertiges
- Atteinte du cervelet
- Troubles vestibulaires

Origines psychiques

- Diminution volontaire des pas
- Appréhension de chuter
- Ralentissement de la marche

Origines physiques ou douloureuses

- Posture antalgique
- Déséquilibre postural entraîné par la douleur

Origines sensorielles

- Trouble visuel
- Trouble auditif

Ces éléments modifient la posture : flexion du tronc, regard dirigé vers le sol, crispation excessive, modification du centre de gravité.
La stimulation régulière de l'équilibre est donc **indispensable** pour maintenir l'autonomie.

---

2. OBJECTIFS DE L'ATELIER

✔ Travailler l'équilibre statique et dynamique
✔ Maintenir l'indépendance fonctionnelle
✔ Diminuer la peur de chuter
✔ Stimuler les réflexes posturaux
✔ Appréhender les obstacles du quotidien
✔ Renforcer la confiance en soi
✔ Proposer une activité ludique et sécurisée

---

3. PUBLIC CONCERNÉ ET SÉLECTION DES RÉSIDENTS

Sélection réalisée en équipe pluridisciplinaire :

- Kinésithérapeute
- Psychomotricienne
- IDEC
- Animateur / APA / ASG

Critères de sélection :

- Résidents présentant un antécédent de chute (via NETSOIN suite aux événements indésirables)
- Résidents présentant un trouble de l'équilibre modéré
- Résidents marchants avec ou sans aide technique

Créneau choisi :

Mercredi de 9 h 30 à 10 h 30, jour où ni le kiné ni la psychomotricienne n'interviennent, permettant une activité complémentaire.

---

4. INFORMATION DES RÉSIDENTS ET ÉQUIPES

- L'atelier apparaît dans le **planning hebdomadaire affiché**.
- Information orale auprès des équipes soignantes.
- Invitation des résidents concernés.

---

5. DÉROULEMENT DE L'ATELIER

5.1 Préparation

- Lecture des transmissions du jour.
- Vérification auprès des soignants de l'aptitude du résident à participer.
- Installation du matériel :
    - Parcours de marche
    - Galets plastiques
    - Disques d'équilibre
    - Disques numérotés
    - Cônes + barres à hauteur variable

5.2 Installation du parcours

Dans les barres parallèles :

- 5 galets de hauteurs/couleurs différentes
- 1 disque d'équilibre à la suite
- Côté droit : 6 disques numérotés espacés
- Côté gauche : 6 cônes avec barres (hauteurs progressives)

5.3 Conduite de séance

- Présentation du parcours et consignes.
- Passage d'un résident à la fois.
- Observation professionnelle :
    - posture
    - amplitude du pas
    - gestion de l'équilibre
    - niveau d'appréhension
    - réaction aux obstacles

5.4 Fin d'activité

- Redirection des résidents vers une autre activité ou leur lieu de vie.
- Rangement du matériel.
- Rédaction des transmissions sur ANISEN en lien avec Netsoin.

	Directeur	ASG	Animatrice
Date : 19/12/25		19/12/2025	

Signatures : Tél. 04 [redacted]
SIRE